

Grand Théâtre de Québec
Rapport annuel 2009-2010



**SCÈNES
DE GRANDES
RENCONTRES**

SOMMAIRE

- 2** Lettre à la Ministre
- 3** Message de la présidente
- 4** Conseil d'administration
- 6** Activités du conseil d'administration
- 8** Rapport du président-directeur général
- 12** Présentation
- 13** Synthèse de la programmation
- 14** Spectacles et activités
- 16** Effectif et personnel régulier
- 17** Développement durable : suivi du plan d'action
- 24** Commanditaires
- 25** Code d'éthique et de déontologie
- 26** Rapport de la direction
- 27** Rapport du vérificateur

RÉDACTION

L'équipe du Grand Théâtre de Québec

CONCEPTION VISUELLE « SCÈNES DE GRANDES RENCONTRES »

Cossette Communication-Marketing

ADAPTATION GRAPHIQUE ET INFOGRAPHIE

Pouliot Guay, graphistes

IMPRESSION

Les Copies de la Capitale

PHOTOGRAPHIE (sauf indication contraire)

Louise Leblanc

LETTRE À LA MINISTRE

Madame Christine St-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2010.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

La présidente du conseil d'administration,



Suzanne Gagné



MESSAGE, DE LA PRÉSIDENTE

À l'instar de ce que propose la saison 2010-2011, c'est tout *un monde d'émotions* que je découvre depuis ma nomination à la présidence du conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec en janvier 2010. Un monde animé par des gens de passion et des collaborateurs de talent, tous voués à la plus grande satisfaction de nos publics.

Je salue d'abord l'arrivée de monsieur Marcel Dallaire à titre de président-directeur général, fonction qu'il occupe depuis avril dernier. Je suis persuadée qu'ensemble, nous saurons nous acquitter de la mission du Grand Théâtre, celle de promouvoir et de rendre accessibles au plus grand nombre de personnes les arts de la scène dans la grande région de la capitale nationale et dans l'est du Québec.

Le riche contenu de la saison 2009-2010 nous a permis de présenter un vaste éventail de spectacles et d'événements culturels. Il me faut aussi souligner l'excellente programmation de nos organismes résidents que sont l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec. Ensemble, nous avons offert à nos publics une saison formidable, des occasions de s'émouvoir et de s'émerveiller, des moments de pur plaisir. Je félicite tous les créateurs, artistes et artisans qui ont participé à ce succès.

Encore cette saison, la série des Croissants-Musique a su combler un auditoire fidèle au rendez-vous et toujours avide de découvertes musicales. Les Midis Musique, ces mini-récitals offerts par les élèves du Conservatoire de musique de Québec, ont permis à ceux-ci de faire valoir leur talent en public. Les expositions à la galerie d'art et les activités proposées à l'occasion des Journées de la culture – en collaboration avec le Théâtre du Trident et le Théâtre de Sable – ont aussi contribué au développement de publics et à la découverte de nouveaux artistes.

Autre fait marquant de la saison, la réalisation de la deuxième et dernière phase des travaux de rénovation de la salle Octave-Crémazie achevée au cours de l'été 2010. Je remercie très sincèrement madame Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, de sa confiance. Grâce à cet appui, le Grand Théâtre a pu moderniser cette salle en la dotant d'équipements à la fine pointe de la technologie et ainsi mieux combler les attentes des créateurs, artistes et artisans.

La nouvelle décennie s'amorcera sous le signe des festivités puisque le Grand Théâtre de Québec s'apprête à souffler ses 40 bougies. Nous sommes à

préparer un programme d'activités à la hauteur de cet événement auquel vous serez conviés. Nous ne serons d'ailleurs pas les seuls à célébrer puisque le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine soulignera son 50^e anniversaire en 2011. De plus, le Théâtre du Trident et le Club musical de Québec présentent respectivement leur 40^e et 120^e saison au contenu exceptionnel.

À l'approche du 40^e anniversaire du Grand Théâtre de Québec, nous sommes plus que jamais résolus à accomplir notre mission, en particulier auprès de nos partenaires de la première heure, nos résidents. En ce sens, nous poursuivons nos démarches visant à les accueillir dans un même complexe, ce qui permettrait de répondre à leurs besoins croissants et de leur offrir, ainsi qu'au personnel du Grand Théâtre, un environnement de travail plus adéquat, tout en créant une plus grande synergie entre tous. Ce projet d'agrandissement et de modernisation de nos installations physiques pourra aussi accroître de façon significative l'attractivité de notre institution, faisant du Grand Théâtre un lieu de rencontre privilégié pour les artistes et artisans, sans compter le public qui pourra y vivre une expérience hors du commun.

Pour conclure, je tiens à remercier la présidente sortante, madame Dominique Fortin, pour son dynamisme et son profond engagement dans le développement de la Société du Grand Théâtre. Également, je m'en voudrais de passer sous silence le départ de madame Ann Mundy qui a contribué pendant quinze ans à l'excellent fonctionnement de notre organisme, d'abord comme directrice du marketing, puis comme présidente-directrice générale pendant un peu plus de 3 ans. Je la remercie sincèrement de son grand dévouement.

Enfin, je remercie tous mes collègues du conseil d'administration, de même que le personnel et les membres de la direction du Grand Théâtre, qui animent chacun à leur façon ces grandes rencontres auxquelles le public est convié.

La présidente du conseil d'administration,

Suzanne Gagné

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Madame Suzanne Gagné •

Nomination: 25 janvier 2010 | Fin du mandat: 25 janvier 2015

M^{re} Suzanne Gagné est associée du cabinet Létourneau Gagné s.e.n.c.r.l. Admise au Barreau du Québec en 1995, elle pratique en litige civil et commercial. Elle a été membre du Conseil du Barreau de Québec de 2006 à 2010 et du Conseil général du Barreau du Québec de 2007 à 2010. Elle a siégé et siège encore sur plusieurs comités de son ordre professionnel. Depuis 2010, elle préside le comité sur la Cour supérieure du Barreau de Québec. Elle a été nommée présidente du conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec le 25 janvier 2010.

Président-directeur général

Monsieur Marcel Dallaire

Nomination: 6 avril 2010 | Fin du mandat: 6 avril 2015

Marcel Dallaire est actif dans le domaine des arts, de la culture et des grands événements depuis trente-cinq ans. Il a été associé à plusieurs entreprises culturelles, notamment à titre d'expert-conseil, de directeur et d'administrateur. Il a contribué au développement d'institutions qui rayonnent à travers le monde, dont Les Grands Feux Loto-Québec, le Festival d'été de Québec, le Carrefour international de théâtre de Québec, le Cirque du Soleil et le Conseil francophone de la chanson. Il a aussi présidé le Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec.

Vice-président

Monsieur Alain Lemay •

Nomination: 30 janvier 2002 | Fin du mandat: 10 mars 2014

Monsieur Lemay est président de Lemay Michaud Architecture Design qui opère des bureaux à Québec et à Montréal. Il est membre de l'Ordre des Architectes du Québec depuis 1978, membre de l'Association des Architectes en pratique privée du Québec depuis 1979 où il a assumé le rôle de président et membre de l'Ordre des Architectes de l'Ontario depuis 2001. Il s'est impliqué activement au sein du Festival d'été de Québec qu'il a présidé de 1996 à 1998. Il est aussi membre de plusieurs comités de travail de la région de Québec. En 2002, Monsieur Lemay a reçu le prix «Les Grands noms de l'École d'architecture» décerné par l'École d'architecture de l'Université Laval.

Secrétaire

Monsieur François Taschereau •

Nomination: 1^{er} novembre 2006 | Fin du mandat: 1^{er} novembre 2010

François Taschereau est un musicien producteur de spectacles. Récemment, il a produit le *Fidelcho du collectif Fidelplasma*. Auparavant homme d'affaires, il a créé et dirigé pendant 25 ans l'entreprise de logiciels Fortune 1000 qu'il a par la suite amenée en bourse sous le nom de Fortsum solutions d'affaires et dirigée à titre de chef de la direction. Il siège au conseil d'administration de la société Lemieux.pilon 4d art, ainsi qu'à celui du conseil d'administration du Festival des musiques sacrées de Québec. Il a aussi siégé au conseil d'administration de la société de jeux vidéos Sarbakan et à celui du Carrefour international de théâtre de Québec.

Madame Johane Desjardins •• •••

Nomination: 6 mai 2004 | Fin du mandat: 10 mars 2014

Au cours des 20 dernières années, madame Desjardins a œuvré dans le milieu des communications, des relations publiques, de l'organisation d'événements et de la production de concerts. Parallèlement, elle a été membre du conseil d'administration de la Fondation de Lauberivière et membre du comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale. Depuis trois ans, la pomiculture est devenu son centre d'intérêt principal.

- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
- Comité de vérification
- Comité de la galerie d'art

Monsieur Jean-François Fournier

Nomination: 10 mars 2010 | **Fin du mandat:** 10 mars 2014

M^e Jean-François Fournier pratique en droit corporatif, fusion et acquisition d'entreprises, en financement des entreprises et en droit immobilier à titre d'associé au sein du cabinet Rivard Fournier, Avocats. M^e Fournier est membre du Barreau du Québec depuis 1986, après avoir obtenu un baccalauréat en droit (LL.B.), un diplôme en droit notarial (D.D.N.) et une maîtrise en droit (LL.M.) à la faculté de droit de l'Université Laval. Il a pratiqué le droit dans les plus prestigieuses firmes d'avocats canadiennes et québécoises. M^e Fournier est aussi membre de plusieurs conseil d'administration, dont celui de l'Association des diplômés de l'Université Laval et la Fondation de l'Université Laval.

Monsieur Gilles Moisan ●●

Nomination: 16 janvier 2007 | **Fin du mandat:** 16 janvier 2011

Monsieur Moisan FCA est expert-comptable et a obtenu plusieurs distinctions honorifiques. Il agit à titre de conseiller-consultant auprès de nombreux présidents d'entreprises de secteurs d'activité diversifiés (transport, santé, construction, informatique, vêtement, foresterie, aviation). Monsieur Moisan est membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Québec – secteur culture et président-directeur général de la Papeterie Saint-Gilles, société artisanale de fabrication de papier fait main.

Madame Madeleine Nadeau

Nomination: 30 janvier 2002 | **Fin du mandat:** 30 janvier 2006

Madame Nadeau est titulaire d'un MBA et d'un baccalauréat en sciences physiques de l'Université Laval. Elle a occupé la fonction de directrice de la formation continue et du service aux entreprises, de conseillère en développement des organisations jusqu'en 2007. Actuellement, elle assume des mandats de consultante. Parallèlement, Madeleine Nadeau s'est impliquée activement dans le développement économique, culturel et social de la région de Québec. Depuis 2006, elle assume la présidence du conseil d'administration de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec. Elle a été élue présidente du Conseil régional de Concertation et de Développement de la région de la Capitale nationale pour trois mandats successifs. Elle a siégé également au Conseil supérieur de l'Éducation, au Conseil de Télé-Québec à Québec, au Fonds de Solidarité de la région de Québec ainsi qu'au Conseil des partenaires du marché du travail à Emploi Québec et à la Société québécoise de Développement de la main-d'œuvre.

Madame Julie Rouleau ●●

Nomination: 1^{er} novembre 2006 | **Fin du mandat:** 1^{er} novembre 2010

Madame Julie Rouleau est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires, mineure en ressources humaines. Elle œuvre depuis 7 ans chez Desjardins. Elle occupe présentement un poste de conseillère en gestion du changement pour le secteur assurance de dommages. Auparavant, elle a œuvré dans le secteur responsable du développement organisationnel et des projets en ressources humaines au sein de cette même entreprise.

-
- Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines
 - Comité de vérification
 - Comité de la galerie d'art

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société du Grand Théâtre de Québec est une société d'État relevant du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Depuis 2007, la Société est assujettie à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2009-2010, le conseil d'administration a siégé à sept reprises. Madame Dominique Fortin a présidé le conseil d'administration de la Société jusqu'au 25 janvier 2010 et madame Suzanne Gagné a été nommée présidente du conseil d'administration par le gouvernement du Québec à cette date. Le conseil s'assure de la bonne gestion et du développement de la mission de la Société du Grand Théâtre de Québec.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines a été créé afin de s'assurer que les règles et les pratiques de gouvernance soient mises en œuvre. Il s'intéresse notamment aux questions relatives à l'éthique et à la déontologie, à la composition du conseil et de ses comités, de même qu'à la mise en place des politiques des ressources humaines tout en exerçant les pouvoirs de gestion administrative du conseil entre les séances. Il s'est assuré d'un processus objectif quant au choix de la nouvelle personne pour assumer le rôle de président-directeur général de la Société. Il a tenu séance à sept occasions.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rôle du comité de vérification est de s'assurer de l'intégrité de l'information financière. Il s'intéresse principalement à la vérification externe, aux états financiers et à la mise en place des mécanismes de contrôle interne. Le comité a amorcé un processus de mise à jour des règlements et des politiques de la Société tout en poursuivant son mandat quant à l'implantation de la gestion du risque. Au cours de l'exercice 2009-2010, le comité de vérification s'est réuni trois fois.

RÉUNIONS

	(7 réunions)	(7 réunions)	(3 réunions)
Administrateur	Conseil d'administration	Comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines	Comité de vérification
Suzanne Gagné*	4/4	4/4	–
Alain Lemay	4/7	5/7	–
François Taschereau	5/7	5/7	–
Marcel Dallaire*	3/3	4/4	1/1
Johane Desjardins	5/7	–	2/3
Jean-François Fournier*	1/3	–	–
Gilles Moisan	7/7	–	3/3
Madeleine Nadeau	6/7	–	–
Julie Rouleau	6/7	–	2/3
Membres sortants			
Dominique Fortin	3/3	3/3	–
Ann Mundy	2/4	–	–
Paule D. Houle	4/4	–	–

* Mandat accordé en cours d'année.

RÉMUNÉRATION

Conseil d'administration

Les membres de conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le traitement, les allocations, les indemnités et les autres conditions d'emploi du président-directeur général sont établis par décret par le Conseil des ministres.

Rémunération et avantages des dirigeants de la Société

Nombre	Classe	Minimum	Maximum	Rémunération variable	Autres avantages		
					Cotisations professionnelles	Assurances collectives	Régime de retraite
1*	DM05	111 798 \$	145 340 \$			753 \$	5 058 \$
1	Classe 3	88 312 \$	107 511 \$		1 063 \$	2 778 \$	9 199 \$
1	Classe 4	78 808 \$	95 943 \$	5 000 \$		3 932 \$	8 221 \$
3	Classe 5	69 176 \$	85 623 \$	8 000 \$		10 217 \$	22 779 \$
1	Classe 6	57 309 \$	76 412 \$			3 408 \$	6 525 \$
1	Classe 7	52 823 \$	70 433 \$	1 600 \$		3 331 \$	5 552 \$

* Mandat accordé en cours d'année.



RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Depuis avril dernier, j'ai le privilège d'assumer la fonction de président-directeur général de la Société du Grand Théâtre de Québec. J'observe et j'apprends beaucoup auprès d'une équipe aguerrie, regroupant des ressources d'une grande compétence. Dans plusieurs cas, il s'agit de personnes avec qui j'ai travaillé dans le passé et que je retrouve avec joie. Je souhaite poursuivre avec eux le développement de cette institution culturelle de premier plan et insuffler à chacun l'envie de se dépasser afin d'aller encore plus loin. Ma priorité sera de faire en sorte que toute la population se sente chez elle au Grand Théâtre et qu'un public encore plus large puisse bénéficier de l'apport exceptionnel de cette grande société d'État.

Afin de rencontrer ces objectifs, je suis très fier de pouvoir mettre à contribution mes trente-cinq années d'expérience dans le milieu des arts et de la culture à titre de consultant, producteur, scénographe ou gestionnaire. Je remercie les membres du conseil d'administration, sous la présidence de madame Suzanne Gagné, de la confiance qu'ils m'ont témoignée en me confiant ce mandat.

Je salue aussi ma prédécesseure, madame Ann Mundy, qui a participé au développement de la Société du Grand Théâtre de Québec pendant quinze années ainsi que le travail accompli par l'équipe qui a mis sur pied la programmation 2009-2010 dont nous faisons le bilan aujourd'hui, celui-ci s'appuyant sur les principales orientations établies dans le *Plan stratégique 2009-2012* développé l'an dernier.

La grande variété des spectacles de la saison 2009-2010 a donné lieu à des moments privilégiés, en compagnie d'artistes provenant de tous les horizons. Au total, les 332 représentations proposées dans l'une ou l'autre de nos salles ont accueilli 274 432 spectateurs, avec un taux d'assistance moyen de 82,25%. Ce succès ainsi que la gestion rigoureuse de chacun des membres de l'équipe de direction tout au long de l'année ont eu des répercussions sur le plan financier, contribuant ainsi au bilan positif de l'exercice terminé le 31 août 2010.

UNE PROGRAMMATION VARIÉE ET DE QUALITÉ

Outre les nombreuses activités de nos résidents, les présentations et coprésentations de la Société du Grand Théâtre de Québec ainsi que les spectacles présentés par les producteurs externes ont été au cœur d'une offre artistique des plus diversifiées, représentant près de 45% de la programmation 2009-2010 du Grand Théâtre.

Parmi les faits saillants, mentionnons l'extraordinaire spectacle-événement *Douze hommes rapaillés chantent Gaston Miron*, présenté à deux reprises au cours de la saison, et pour lequel étaient réunis sur scène plusieurs grands noms de la chanson québécoise. Monuments incontournables de la scène au Québec, Paul Piché et Robert Charlebois sont venus présenter tour à tour leur nouveau spectacle au public de la grande région de la capitale.

Plusieurs jeunes habitués du Grand Théâtre nous ont fait découvrir leurs plus récentes propositions. C'est le cas de Pierre Lapointe, Damien Robitaille, Dumas et Elisapie Isaac. Yann Perreau, lauréat du prix Miroir de la Chanson d'expression française au Festival d'été de Québec 2010, a fait salle comble à la salle Octave-Crémazie à deux reprises. Dans l'intimité de cette même salle, Chloé Sainte-Marie a interprété les chansons en innu du poète Philippe McKenzie, alors que le bluesman Harry Manx faisait vibrer ses nombreux admirateurs.

À la demande générale, Les Cowboys Fringants, Lambert et Calliari, Catherine Major et The Musical Box ont offert des supplémentaires de leurs spectacles respectifs. En humour, Michel Barrette a fait valoir ses talents de conteur et Boucar Diouf a proposé un spectacle à la fois drôle et empreint de poésie, son deuxième en carrière. Après sept ans d'absence, Enrico Macias a renoué avec son fidèle public. En primeur au Québec, le Grand Théâtre a aussi accueilli la formation parisienne Caravan Palace, un spectacle des plus endiablés.

D'autres artistes de la scène internationale ont enrichi cette saison 2009-2010, dont le comédien français Fabrice Luchini, qui a livré une performance solo mémorable. David Copperfield, maître de l'illusion, en a mis plein la vue aux amateurs de magie de tous âges. Légende vivante de la country-folk, le Canadien Gordon Lightfoot est venu offrir les plus grands succès de son répertoire, tout comme le chanteur de charme Michael Bolton. Véritable phénomène international, le spectacle *Lord of the Dance* de Michael Flatley a encore une fois attiré les foules, comme à chacun de ses passages en nos murs. Il en va de même pour Martin Matte, Fred Pellerin et Gregory Charles qui ont su combler leur public à maintes reprises.

Le Grand Théâtre participe aussi à la vitalité culturelle de Québec en s'associant avec les grands événements. C'est le cas du festival d'humour Le Grand Rire de Québec qui a, encore une fois cette saison, présenté sa série de galas au Grand Théâtre de



De gauche à droite : **Boucar Diouf • Bouge de là • Caravan Palace • Casse-Noisette – Grands Ballets Canadiens de Montréal • Catherine Durand • Coral Egan**

Québec. Pour sa 12^e édition, le Festival international de Musiques militaires a réussi un grand coup avec la présentation de La Troupe nationale des Cosaques de Russie. De son côté, le Carrefour international de théâtre de Québec, récipiendaire du prix Ville de Québec 2010, a présenté à la salle Louis-Fréchette la pièce *Tragédies romaines* ainsi que la trilogie *Littoral – Incendies – Forêts* de Wajdi Mouawad, d'une durée respective de six heures et douze heures consécutives, faisant vivre toute une gamme d'émotions aux amateurs de théâtre.

Enfin, le Grand Théâtre a ouvert ses portes à des fondations et à des entreprises de la région qui ont choisi d'y tenir leurs activités. Ce fut notamment le cas de Cité Joie, du Collège Mérici et de la *Soirée des bénévoles* de la Ville de Québec.

LA DANSE A TOUJOURS LA COTE

Cette année encore, le public a été nombreux à répondre à l'appel de la danse. En effet, près de 1000 abonnés ont pu apprécier les œuvres magnifiques des compagnies invitées. Il ne fait aucun doute que la qualité des spectacles, combinée à l'attention particulière apportée à leur promotion, ont constitué un puissant catalyseur pour cette discipline des arts de la scène.

Cette saison renversante a débuté de brillante façon avec la Hofesh Shechter Company, suivie quelques semaines plus tard de Sidi Larbi Cherkaoui et les moines du temple Shaolin – spectacle qui a fait salle comble. Des moments forts auxquels se sont ajoutés les non moins talentueux Rubberbandance Group, Coleman Lemieux & Compagnie et Grupo Corpo.

La popularité de nos activités d'avant-spectacle s'est vue confirmer par le succès des causeries avec la danseuse Laurence Lemieux et la directrice de tournée de la compagnie brésilienne Grupo Corpo, Claudia Ribeiro. Les jeunes ont également pu s'initier à la danse avec la production *Vieux Thomas et la petite fée*, proposée par la compagnie Bouge de là. Fidèles à la tradition, les Grands Ballets Canadiens de Montréal ont fait vivre la magie de Noël aux petits et grands en offrant six représentations du classique *Casse-Noisette*, toutes à guichets fermés.

L'APPORT CONSIDÉRABLE DE NOS RÉSIDENTS

Au cours de la saison 2009-2010, le Grand Théâtre a de nouveau pu compter sur l'offre abondante et de grande qualité de ses organismes culturels résidents que sont le Théâtre du Trident, l'Orchestre symphonique de Québec, l'Opéra de Québec, le Club

musical de Québec et Les Grands Explorateurs. Par la complémentarité de leurs spectacles respectifs, ils ont contribué à étoffer la programmation de la Société du Grand Théâtre de Québec en offrant pas moins de 185 représentations.

Une fois de plus, le Théâtre du Trident a connu une année exceptionnelle, attirant 5 274 abonnés. Les cinq pièces de sa programmation régulière, présentées à la salle Octave-Crémazie, ont toutes été chaudement applaudies. Soulignons plus particulièrement la reprise – près de quatre décennies après sa création dans ce même lieu – de l'œuvre mythique *Charbonneau et le chef*, qui clôturait cette saison.

L'année 2009-2010 de l'Orchestre symphonique de Québec a été jalonnée de récompenses et de reconnaissances avec, entre autres, deux prix Opus et une nomination aux prix Juno 2010. Parmi le riche éventail de concerts offerts, soulignons les deux concertos de Chopin mettant en vedette le pianiste virtuose Louis Lortie ainsi que le *Requiem* de Verdi, vivement apprécié du public, et dirigé avec brio par Maestro Talmi en finale de saison.

L'Opéra de Québec a fait preuve d'audace en proposant à deux sopranos gagnantes d'Operalia 2008 d'être les têtes d'affiche des opéras au programme. C'est ainsi qu'Oksana Kramaryeva a fait valoir l'étendue de son talent dans le rôle-titre d'*Aida* et qu'Elena Xanthoudakis a fait sensation aux côtés du populaire ténor Marc Hervieux dans *Lucia di Lammermoor*.

Pour le Club musical de Québec, l'événement majeur fut sans contredit le concert du prestigieux Orchestre philharmonique de Rotterdam, dirigé par Yannick Nézet-Séguin, et présenté en association avec le Grand Théâtre de Québec. Les prestations du duo Gautier Capuçon au violoncelle et Menahem Pressler au piano, de même que celles du pianiste Marc-André Hamelin et du contralto Marie-Nicole Lemieux sont également dignes de mention.

Aussi, l'excellence de la programmation 2009-2010 proposée par Les Grands Explorateurs leur a permis d'enregistrer des records d'assistance, confirmant ainsi un succès qui ne se dément pas depuis des décennies. Le point culminant de cette saison fut la présentation de la ciné-conférence *Les chemins de Compostelle* par le cinéaste-conférencier Alain De La Porte.



De gauche à droite : **Les Cowboys Fringants • Damien Robitaille • Douze hommes rapaillés chantent Gaston Miron – Michel Rivard • Dumas • Elisapie Isaac • Breu – Grupo Corpo**

LE DÉVELOPPEMENT DE PUBLICS

Dans un souci constant de participer au développement de nouveaux publics et répondant ainsi à une des grandes orientations de notre plan stratégique, plusieurs activités gratuites ont été proposées au cours de la saison 2009-2010. Nous avons d'abord ouvert nos portes dans le cadre des Journées de la culture le 27 septembre. Le Théâtre du Trident ainsi que le Théâtre de Sable se sont également joints au Grand Théâtre pour cette incursion dans l'univers de la culture.

Très populaire, la série des Croissants-Musique, présentée les dimanches en matinée, a permis à un auditoire curieux de découvrir, dans des répertoires très variés, de nombreux artistes d'ici et d'ailleurs. Les élèves du Conservatoire de musique de Québec ont, quant à eux, pu faire valoir leur talent auprès du public qui participait aux Midis Musiques, ces mini-récitals offerts au foyer principal de la salle Louis-Fréchette, à l'heure du lunch.

Enfin, la galerie d'art du Grand Théâtre a ouvert ses portes à plusieurs artistes en arts visuels de la région leur permettant ainsi de présenter leurs œuvres auprès d'un très large public dans un contexte d'exposition de grande qualité.

UN LIEU À LA HAUTEUR DES ATTENTES DU PUBLIC ET DES ARTISTES

Les travaux de modernisation de la salle Octave-Crémazie ont été complétés au cours de l'été 2010 afin de rendre encore plus fonctionnel et attrayant le vaste complexe culturel qu'est le Grand Théâtre. Le premier volet de ces rénovations majeures, effectué à l'été 2009, avait permis de transformer entièrement les loges d'artistes et le foyer de la salle, maintenant doté d'équipements à la fine pointe de la technologie. La deuxième phase des travaux consistait à parfaire les qualités acoustiques de la salle et à y installer un système de levage motorisé permettant de mieux répondre aux exigences des créateurs tout en facilitant la tâche des artisans.

Parallèlement à ces objectifs, le plafond de la salle a été rehaussé et des sas d'entrée ont été construits, améliorant du coup l'esthétisme, le confort et les possibilités techniques. L'éclairage de la salle a aussi été complètement repensé et plusieurs autres améliorations ont été apportées du côté scénographique, bonifiant ainsi l'efficacité opérationnelle du lieu. Ces rénovations ont mobilisé une grande partie de l'équipe des services scéniques et de l'équipe du service de l'immeuble. J'aimerais souligner ici l'implication exceptionnelle

des deux chefs de services concernés tout au long du projet, de sa conception à sa réalisation.

Outre la rénovation de la salle Octave-Crémazie, nous avons procédé au remplacement du système de ventilation du foyer de la salle Louis-Fréchette. De plus, un nouveau revêtement de sol – aux qualités remarquables et encore jamais utilisé sur les scènes du Québec – a été installé dans les coulisses de la scène Louis-Fréchette. La durabilité ainsi que le confort et la sécurité du personnel et des artistes s'en trouvent ainsi grandement améliorés.

Par ailleurs, les services scéniques ont participé à la formation continue des techniciens de scène et à l'amélioration de leur sécurité par leur engagement au sein du Centre québécois de l'Institut canadien des technologies scénographiques et du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

UNE GESTION PROACTIVE

Dans le cadre de la mobilisation du gouvernement du Québec pour enrayer tout risque d'une pandémie causée par le virus A (H1N1), le Grand Théâtre s'est doté d'un plan de préparation et de lutte à la pandémie, et d'un plan de continuité des services. En instaurant une coordination étroite et systématique entre tous ses services et ses principaux fournisseurs, la Société du Grand Théâtre de Québec a ainsi contribué à préserver la santé et la sécurité de sa clientèle et de son personnel.

Au cours de cette saison 2009-2010, nous avons procédé à la mise en œuvre de notre Plan de développement durable. Pour cette première année, nos actions ont surtout porté sur la sensibilisation et l'adoption de pratiques écoresponsables dans le cadre de nos activités quotidiennes. Plusieurs gestes inscrits au plan de développement durable sont en voie de réalisation, notamment la gestion des matières résiduelles et l'adoption d'un cadre de gestion environnementale. Nous poursuivons également nos efforts en matière d'économie d'énergie et des ressources naturelles et nous favorisons des pratiques contribuant à maintenir un environnement de travail sain et sécuritaire pour tous les employés du Grand Théâtre. Le chapitre débutant en page 17 illustre les actions posées à ce jour.

Dans un autre ordre d'idées, le Grand Théâtre a adopté un plan d'action dans le cadre de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. Par ce plan, le Grand Théâtre vise à faire état des actions



De gauche à droite : **Harry Manx • Uprising – Hofesh Shechter Company • Jamil • Jean-Marc Chaput • John Pizzarelli • Lambert et Calliari**

élaborées antérieurement en matière d'accessibilité à ses lieux et services, à identifier les obstacles à l'intégration des personnes handicapées, et à décrire les mesures retenues en cours d'année pour favoriser et faciliter l'intégration et l'accessibilité des personnes handicapées.

En 2009-2010, le service de la billetterie a procédé pour sa part à la révision de certaines fonctions chez les membres de son personnel, à la mise à jour de son logiciel informatique et au renouvellement d'ententes avec quelques-unes des salles affiliées au réseau Billetech. À souligner également sa contribution au succès de grands événements culturels de la région.

Sur le plan administratif, la révision de l'organisation du travail et la restructuration de certaines tâches ont permis de rationaliser les dépenses de façon significative.

De façon générale et devant les principaux enjeux qui se présentent à la Société du Grand Théâtre de Québec, nous nous devons de toujours être vigilants. Le milieu de la diffusion des arts et de la culture est en constante mouvance et subit les contrecoups du contexte économique difficile qui s'est imposé aux Québécois. Il est de plus, à tous les instants, confronté aux soubresauts des « règles du marché ». À cet égard, nous sommes tenus d'être à l'affût du moindre changement tout en sachant s'y adapter.

Dans ce contexte, les orientations ainsi que les objectifs énoncés dans notre *Plan stratégique 2009-2012* sont plus que pertinents et doivent constituer la trame de fond à partir de laquelle nos actions seront établies.

Cela dit, le Grand Théâtre a su poursuivre et consolider son rôle de diffuseur majeur des arts de la scène et promouvoir son accessibilité au plus large public possible. Il s'impose toujours comme référence en proposant une programmation riche et diversifiée.

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DU MARKETING

Mis en ligne en septembre 2009, le site Web du Grand Théâtre a été entièrement renouvelé de façon à le rendre plus convivial et intéressant. Extraits vidéo et audio, contenu exclusif et zone *Foule cool* pour les 15 à 30 ans, tout y est pour satisfaire les internautes férus des arts de la scène. Pour les adeptes de réseaux sociaux, il est également possible de suivre les activités du Grand Théâtre sur Facebook et Twitter. Un *must!*

Précisons également que le site www.billetech.com est de plus en plus fréquenté. Les amateurs de spectacles et autres événements sont de plus en plus nombreux à faire leurs achats de billets en ligne. En effet, les ventes sur Internet ont augmenté de 15 % comparativement à l'année précédente. De plus, alors que les achats en ligne constituaient 13 % des ventes totales en 2008-2009, ils représentent en 2009-2010 près de 17 % des ventes totales.

DES COLLABORATEURS ET PARTENAIRES HORS PAIR

Pour terminer, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration, et tout spécialement madame Suzanne Gagné qui en assume la présidence, pour leur implication de tous les instants dans le développement de la mission de la Société du Grand Théâtre de Québec.

Merci au directeur et à la directrice, aux chefs de service et à tous les employés du Grand Théâtre, pour leur appui, leur dévouement ainsi que leur chaleureux accueil dès mon arrivée en poste.

Merci également à nos partenaires d'affaires et collaborateurs de longue date : Alex Coulombe ltée (Pepsi), Unibroue, Groupe Restos Plaisirs, le 47^e Parallèle et Charton-Hobbs, sans oublier les médias. Leur appui indéfectible nous est des plus précieux.

La notoriété du Grand Théâtre repose bien sûr sur la qualité des artistes et des créateurs qui en tissent la trame, parmi lesquels on retrouve les organismes résidents. Grâce à eux, nous avons pu proposer de grandes rencontres au cœur d'une programmation diversifiée, dans toutes les disciplines des arts de la scène.

Enfin, j'aimerais adresser un remerciement spécial au public venu en grand nombre aux spectacles proposés tout au long de la saison 2009-2010. À l'aube du 40^e anniversaire du Grand Théâtre, je vous invite à être encore plus nombreux à participer aux activités qui souligneront cet événement. Le Grand Théâtre, c'est à vous tous!

Le président-directeur général,

Marcel Dallaire

PRÉSENTATION



MISSION

Depuis 39 ans, le Grand Théâtre se révèle un organisme majeur en matière de diffusion des arts de la scène et favorise, à ce titre, l'épanouissement culturel des citoyens de la capitale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle consiste à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

Comme société d'État, le Grand Théâtre doit s'acquitter d'une double mission : d'une part, promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes les arts de la scène dans la grande région de Québec. D'autre part, le Grand Théâtre doit procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes : Louis-Fréchette qui peut accueillir 1 885 spectateurs et Octave-Crémazie, 506. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec, le Théâtre de Sable, une compagnie de marionnettes de réputation internationale, et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes la possibilité de faire connaître leur art auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Ce complexe culturel possède toutes les installations requises pour la présentation de spectacles les plus divers : chanson, comédie musicale, concerts, récitals, théâtre, danse, opéra, humour et ciné-conférences.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec.

Ce choix historique du Grand Théâtre comme lieu unique de diffusion était déjà un bel exemple de rationalisation. Grâce à leur présence au Grand Théâtre, ces organismes profitent d'une série d'avantages et de services, que ce soit au niveau des installations, des équipements ou du soutien artistique lors de certaines activités de production.

SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

	Nombre de spectacles	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Pourcentage d'assistance	Présentations ou coprésentations de la Société
Opéra	3	9	14 582	91,50%	0
Concerts symphoniques	20	33	41 126	74,86%	0
Récitals classiques	7	7	10 187	78,23%	0
Danse	6	13	20 822	90,95%	10
Variétés	24	44	63 229	80,50%	11
Ciné-conférences	7	27	41 778	83,19%	0
Théâtre	2	3	2 225	74,00%	0
Exercices pédagogiques	3	3	695	100,00%	0
Fonctions privées	8	8	10 072	94,00%	0
Jeune public	6	9	8 018	89,85%	1
Portes ouvertes	1	1	650	100,00%	1
	87	157	213 384	82,11%	23

SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

Théâtre	5	107	45 926	85,17%	0
Variétés	15	21	7 886	74,89%	21
Fonctions privées	4	4	1 614	100,00%	1
Danse	1	3	1 402	93,40%	3
Jeune public	1	1	362	73,87%	1
	26	136	57 190	83,41%	26

FRÉQUENTATION PAR SALLE

	Assistance totale	Nombre de représentations	Pourcentage d'assistance	Présentations ou coprésentations de la Société
Louis-Fréchette	213 384	157	82,11%	23
Octave-Crémazie	57 190	136	83,41%	26
Sous-total	270 574	293		49
Foyer de la salle Louis-Fréchette	3 858	39	74,05%	22
Total	274 432	332	82,25%	71

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	Louis-Fréchette	Octave-Crémazie	Foyers
Représentations	157	136	39
Montage, démontage et répétitions	62	48	
Total	219	184	39

SPECTACLES ET ACTIVITÉS



De gauche à droite : **Nabila Ben Youssef** • **Charbonneau et le chef** – Théâtre du Trident • **Orchestre philharmonique de Rotterdam** – **Club musical de Québec**

CHANSON ET VARIÉTÉS

Salle Louis-Fréchette

Fabrice Luchini
Michel Barrette
David Copperfield
Salvatore Adamo
Enrico Macias
ABBA Memories
Martin Matte
John Pizzarelli et Coral Egan
Douze hommes rapaillés chantent
Gaston Miron
Fred Pellerin
Les Cowboys Fringants
Pierre Lapointe
The Musical Box
Michael Bolton
Robert Charlebois
Gregory Charles
Gordon Lightfoot
Paul Piché
Donald Lautrec
L'Harmonie des Cascades de Beauport
Grand Rire de Québec
Semaine internationale de la chanson
• *Rivard et le grand chœur*
Festival international de Musiques militaires
• *La Troupe nationale des Cosaques de Russie*

Salle Octave-Crémazie

Yann Perreau
Nabila Ben Youssef
Damien Robitaille
Catherine Durand
Boucar Diouf
Dumas
Scotstown
Lambert et Calliari
Caravan Palace
Chloé Sainte-Marie
Jamil
Harry Manx
Elisapie Isaac
Catherine Major

CONFÉRENCE

Jean-Marc Chaput

DANSE

Hofesh Shechter Company
Sidi Larbi Cherkaoui et les moines du temple Shaolin
Les Grands Ballets Canadiens de Montréal
Rubberbandance Group
Bouge de là
Coleman Lemieux & Compagnie
Grupo Corpo
Lord of the Dance

MUSIQUE SYMPHONIQUE

L'Orchestre symphonique de Québec

La grande fête russe avec Alexandre Gavrylyuk
Schumann et Brahms avec Denise Djokic
Escapade viennoise avec Jacinthe Forand et Isabelle Fortier
Le temps de l'Orchestre avec Kees Bakels
Lyrisme symphonique avec Roberto Diaz
Le triangle amoureux avec Dorel Golan, Caroline Boyer et Jean-Pierre Harel
Beethoven habite à l'étage avec Airat Ichmouratov
Le vent du Nord avec le groupe Le Vent du Nord
À l'aube de l'hiver avec Marjolaine Goulet
Ô chant tout-puissant avec Susan Platts, Karina Gauvin, Ilana Davidson et le Chœur de l'OSQ
L'Orchestre symphonique de Montréal avec Kent Nagano
Schumann, le portraitiste avec Yoav Talmi
Sous le ciel de Paris avec Paule-Andrée Cassidy
Réjouissances musicales avec Simon Streatfeild
aBACHadabra, avec le Théâtre Platypus
Mort à Venise, avec l'Orchestre de la Faculté de musique de l'Université Laval et l'Orchestre du Conservatoire de musique de Québec

Schumann et Schubert avec Ronald Zollman et Maxim Bernard
New York, New York avec Alain Lefèvre
Chers Louis et Frédéric... avec Louis Lortie
Un requiem théâtral avec Marianne Fiset, Gigi Mitchell-Velasco, John Mac Master, Olivier Laquerre et le Chœur de l'OSQ

RÉCITAUX

Le Club musical de Québec

Quatuor Belcea
Marc-André Hamelin
Marie-Nicole Lemieux et l'ensemble de musique de chambre Handel and Haydn Society
L'Orchestre philharmonique de Rotterdam
L'ensemble Roby Lakatos
Gautier Capuçon et Menahem Pressler
Le Trio Jean Paul

Autre

Le Mouvement Vivaldi

OPÉRA

L'Opéra de Québec

Aïda
Le Gala
Lucia di Lammermoor

CINÉ-CONFÉRENCES

Les Grands Explorateurs

Sur les chemins de Compostelle
Viêtnam, l'or et l'encens du dragon
Malte, Sicile et Sardaigne, histoires d'îles
Argentine, la Ruta 40, de l'Altiplano à la Terre de feu
La Loire, grand fleuve de France
Népal, de Katmandu au Mustang
Toscane, un certain art de vivre



De gauche à droite : Yann Perreau • *Aïda* – Opéra de Québec • Yoav Talmi • Gordon Lightfoot • Gregory Charles • Fabrice Luchini

THÉÂTRE

Le Théâtre du Trident

Reconnaissance de Michel Nadeau
Macbett d'Eugène Ionesco
Henri IV de Luigi Pirandello
Caligula d'Albert Camus
Charbonneau et le Chef de John Thomas McDonough

Autres

Carrefour international de théâtre de Québec

- *Tragédies romaines*, Pays-Bas
- *Le Sang des promesses*, Trilogie Littoral – *Incendies* – *Forêts*, Wajdi Mouawad

ANIMATION

Croissants-Musique

Thierry Crommen – Thierry Crommen (harmonica), Chris De Pauw (guitare acoustique), Erno (piano) et Achim Tang (contrebasse)

Bomata – Guillaume Bourque (clarinettes), Jean-Félix Mailloux (contrebasse) et Ziya Tabassian (percussions)

Ensemble Aavaar – Babak Towhidi (setar, damam et chant), Michel Dubeau (duduk, kaval, djura gaida, ney ambam et cymbalettes) et Sina Rhosravi (dohol et percussions)

Crépuscule – Marie-Noëlle Harvey (violon), Christian Haerinck (lowlands pipes, scottish smallpipes, great highland bagpipes), Dominic Haerinck (guitare, cistre, voix et harpe) et Jean-François Gagné (percussions)

Trio Sainte-Angèle – Gilles Bernard (piano), Pierre Côté (contrebasse), et Raynald Drouin (batterie)

Jocelyn Bérubé – Jocelyn Bérubé (chant, violon, percussions) et Pierre Laurendeau (claviers et chœurs)

Denis Plante et David Jacques – Denis Plante (bandonéon) et David Jacques (guitare)

Isabeau et les Chercheurs d'or – Isabeau Valois (chant, banjo et mandoline), François Gagnon (guitare et chant), Cédrik Dessureault (contrebasse), Martin Racine (violon) et Simon Pelletier-Gilbert (batterie, percussions et voix)

Misses Satchmo – Lysandre Champagne (chant et trompette), Maude Alain-Gendreau (piano), Frédéric Pauze (contrebasse) et Marton Maderspach (caisse claire)

Antoine Dufour et Tommy Gauthier – Antoine Dufour (guitare) et Tommy Gauthier (violon, mandoline, bouzouki)

Midis Musique

Kevin Landry-Bélanger, tuba et Stéphanie Lavoie, soprano

Vanessa Kingsland-Lavoie, flûte et Aurélie Vachon, trombone

Marianne Roos, clarinette et Marie-Pascale Gobeil, violon

Karine Crépeault-Boucher, soprano et Mathieu Pouliot, percussions

Tomohisa Toriumi, violoncelle et Julie Collerette-Villeneuve, hautbois

Julie Durette, hautbois et Madeleine Doyon-Robitaille, trombone

Geneviève Ouellet, violon et Andrée-Anne Laprise, soprano

Charles Mc Laughlin-Piché, contre-basse et Maxime Morissette, tuba

Marie-Hélène Nault-Leblanc, trombone et Marie-Sonja Cotineau, cor

Geneviève Ouellet et Caroline Laurent, violon, Marie-Elyse Badeau, alto, Gabrielle Hamann-Guérette, violoncelle, Mathieu Vaillancourt, piano, Marie-Pascale Gobeil et Romain Rocher, violon, Tomohisa Toriumi, violoncelle, Charles-Alexis Côté et Mathieu Pouliot, percussions, Aurélie Vachon, Marie-Hélène Nault-Leblanc et Madeline Lévesque, trombones, Maxime Morissette, tuba, Charles-Alexis Côté et Mathieu Pouliot, percussions, Julie Potvin-Turcotte, flûte, Marie Bégin, violon

Autres

Journée de la Culture
 Cirque Éloize – Nebbia
 Portage

ARTS VISUELS

Suzanne Girard, acrylique
 Madeleine Caron, huile et acrylique
 Josée La Roche, huile
 Marc Audet, acrylique
 Josée Fontaine, techniques mixtes
 Guy Corneau, huile
 Claire Gendron, huile et acrylique
 René Cléroult, photographies
 Estelle Chantal La Rue, aquarelle

FONCTIONS PRIVÉES

Journée de la femme
 CARRA
 Collège Mérici – *collation des grades*
 Les Mécènes
 Cérémonie annuelle de l'engagement de l'ingénieur
 Cité Joie
 Rhythms International
 Conférence-concert Gilles Tremblay
 Ville de Québec – *Soirée des bénévoles*

EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier de la Société compte 35 postes au 31 août 2010. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 200 employés, principalement des préposé(e)s à l'accueil, des techniciens de scène et des caissières téléphonistes.

EFFECTIF RÉGULIER

CENTRE DE RESPONSABILITÉ	EFFECTIF
Direction générale	
Direction générale	2
Sous-total	2
Services à la clientèle	
Service du marketing	4
Service de l'accueil	1
Service de la billetterie	7
Sous-total	12
Direction de la programmation	
Programmation	1
Services scéniques	11
Sous-total	12
Direction de l'administration	
Service de l'administration	4
Service de l'immeuble	5
Sous-total	9
Total	35

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2010

DIRECTION GÉNÉRALE

Marcel Dallaire
Président-directeur général
Carole Hamel
Adjointe administrative

Jean Pelletier
Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette
Robert Charbonneau
Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

SERVICES À LA CLIENTÈLE

SERVICE DU MARKETING

Annick Courcy
Chef de service
Lucie Cloutier
Relationniste
Caroline Fortin
Chargée de projets

Serge Gingras
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

Claude Taillon
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean Bussièrès
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Robert Caux
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

Gill Lapointe
Chef polyvalent

Anne-Marie Perreault
Secrétaire

Constance Jalbert
Secrétaire

SERVICE DE L'ACCUEIL

Geneviève Bergeron
Chef de service

SERVICE DE LA BILLETTERIE

Jean Lemieux
Chef de service

Michèle Bilodeau
Adjointe

Élise Lapointe
Technicienne en administration

Francine Pouliot
Caissière

Johanne Yelle
Caissière

Suzanne Huot
Caissière

Alexandre Boudreault
Caissier

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Nathalie Bélanger, CA
Directrice de l'administration

Hélène Lévesque
Technicienne en administration

Jean-Guy Morin
Technicien en administration

Chantal Audet
Secrétaire-réceptionniste

SERVICE DE L'IMMEUBLE

Albani Boudreau
Chef de service

Gaétan Roy
Frigoriste électricien A2

Denis Delaunais
Ouvrier certifié en entretien

Steeve Dombrowski
Électricien

Jacques Perron
Journalier

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION

Michel Côté
Directeur de la programmation

SERVICES SCÉNIQUES

Michel Desbiens
Chef de service

Jean Crépeau
Technicien aux services scéniques

DÉVELOPPEMENT DURABLE: SUIVI DU PLAN D'ACTION 2009-2013

La Société du Grand Théâtre de Québec fait état des objectifs particuliers qu'elle s'est fixée, en conformité avec ceux de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, pour contribuer à sa mise en œuvre progressive.

En raison de la nature de la mission et des mandats qui lui sont attribués, la Société du Grand Théâtre de Québec ne peut contribuer à l'atteinte de tous les objectifs fixés par le gouvernement. Ceux-ci seront décrits à la suite de notre plan.

LES ACTIONS 1 ET 2 RÉPONDENT À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Action 1		
Objectif organisationnel		
Faire connaître le concept de développement durable et créer une adhésion et une participation du personnel au Plan d'action de développement durable du Grand Théâtre de Québec.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du <i>Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels de l'administration publique.</i>	• Former un comité de développement durable au sein de la Société.	Réalisé
	• Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation.	En continu
	• Prendre part à des formations sur le concept de développement durable.	En continu
	• Inclure dans le site Internet toute l'information relative au <i>Plan d'action de développement durable 2009-2013.</i>	Réalisé
	• Inclure dans les documents remis à chaque nouvel employé de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre.	En voie de réalisation
Indicateurs	Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation et taux du personnel ayant acquis une connaissance suffisante du concept de développement durable pour le prendre en considération dans ses activités régulières.	
Cibles	100 % du personnel régulier rejoint (2011) et 50 % ayant acquis le niveau de connaissance désiré (2013).	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Publication de capsules d'information dans le bulletin interne. • Distribution du Plan d'action de développement durable de la Société et remise de tasses à tous les employés comme outil de sensibilisation et de promotion. • Réunion d'information avec tous les employés. • Promotion des événements <i>Jour de la Terre</i> et <i>Défi Climat</i>. • Diffusion sur internet du Plan d'action de la Société. 	

Action 2 ►



De gauche à droite : *Forêts* – Carrefour international de théâtre de Québec • Paul Piché • Robert Charlebois • Scotstown • Martin Matte

Action 2		
Objectif organisationnel Faire connaître le concept de développement durable et créer une adhésion et une participation du personnel au Plan d'action de développement durable du Grand Théâtre de Québec.		
Action	Gestes	Suivis
Informé et sensibiliser les fournisseurs et partenaires de la mise en œuvre du plan d'action de développement durable du Grand Théâtre.	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des documents de sensibilisation et d'information. Inclure dans les documents remis aux fournisseurs de l'information sur le développement durable au Grand Théâtre. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p>
Indicateur	Taux des fournisseurs et partenaires rejoints par les mesures prises pour les informer et les sensibiliser.	
Cible	75 % des fournisseurs et partenaires rejoints (2011).	
Résultat de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Distribution du Plan d'action de développement durable de la Société. 	

L'ACTION 3 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Action 3		
Objectif organisationnel Favoriser des pratiques contribuant à maintenir un environnement sain et sécuritaire pour les employés.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire.	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser le personnel au maintien d'un environnement de travail sain et sécuritaire. Optimiser l'opération des systèmes de contrôle de l'édifice (taux de CO₂, taux d'humidité). Poursuivre la mise à niveau des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVAC) dans le cadre du Plan du maintien des actifs de la Société. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>
Indicateur	Nombre de pratiques et activités d'ici 2013.	
Cible	Élaborer trois (3) pratiques et/ou activités.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation du personnel. Achat d'appareils permettant un meilleur contrôle des systèmes de ventilation, d'humidification et de filtration. Conversion des systèmes de contrôle. 	

Action 4 ►



De gauche à droite : Salvatore Adamo • ABBA Memories • Fred Pellerin • La Troupe nationale des Cosaques de Russie

L'ACTION 4 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Action 4		
Objectif organisationnel		
Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la <i>Politique pour un gouvernement écoresponsable</i> .	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un cadre de gestion environnementale. • Augmenter le recours aux produits écologiques, recyclés et recyclables. • Augmenter l'utilisation des technologies de l'information dans les communications avec le personnel, les partenaires et les fournisseurs. • Offrir aux employés responsables de l'achat de biens et de services des activités de sensibilisation et de formation à l'égard des produits écoresponsables. • Prévoir des clauses et mesures spécifiques en matière de développement durable dans les documents contractuels et les documents d'appels d'offres publics et sur invitation. • Mettre en œuvre des mesures de réduction d'utilisation de papier. • Élaborer un plan de gestion des matières résiduelles. 	<p>En voie de réalisation</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>À mettre en œuvre</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>À mettre en œuvre</p>
Indicateur	État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.	
Cibles	Adopter un cadre de gestion environnementale pour 2011 et mettre en œuvre des mesures ou activités pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement des achats. • Adoption de règles d'achats écoresponsables. • Intégration de dispositions environnementales ou écoresponsables aux contrats d'approvisionnement et aux documents d'appels d'offre. • Sensibilisation à la réduction d'utilisation de papier. 	

Action 5 ➤



De gauche à droite : Donald Lautrec • Lord of the Dance • Marie-Nicole Lemieux – Club musical de Québec • Caligula – Théâtre du Trident

L'ACTION 5 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 7

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché des biens et de services.

Action 5		
Objectif organisationnel		
Favoriser la réduction de la consommation d'énergie et des ressources naturelles.		
Action	Gestes	Suivis
Mettre en œuvre des mesures de réduction de la consommation énergétique du Grand Théâtre.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser le personnel à l'économie d'énergie. • Faire l'analyse annuelle de la consommation énergétique. • Faire l'installation d'appareils sanitaires à faible débit. • Diminuer la charge d'éclairage en installant des fluorescents performants et des détecteurs de mouvement. • Effectuer l'achat d'équipements moins énergivores. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>
Indicateur	Nombre de mesures afin de réduire la consommation énergétique.	
Cible	Mettre en place quatre (4) mesures d'ici 2013.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'affiches afin de sensibiliser le personnel et les organismes culturels résidents à l'économie d'énergie. • Installation d'appareils sanitaires à faible débit. • Installation de fluorescents à faible besoin énergétique ainsi que de détecteurs de mouvement. 	

L'ACTION 6 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 8

Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biogaz, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.

Action 6		
Objectif organisationnel		
Évaluer les possibilités d'utiliser des énergies renouvelables en parallèle aux sources conventionnelles déjà utilisées au Grand Théâtre.		
Action	Geste	Suivi
Effectuer une étude afin de vérifier les possibilités d'intégrer des énergies renouvelables dans la consommation énergétique.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les possibilités d'intégrer des sources d'énergie renouvelables en complémentarité avec les sources déjà utilisées. 	À mettre en œuvre
Indicateur	État d'avancement de l'étude de faisabilité.	
Cible	Élaborer une (1) étude de faisabilité d'ici 2013.	
Résultat de l'année	À mettre en œuvre.	

Action 7 ►



De gauche à droite : **The Musical Box • Pierre Lapointe – Punto Ciego – Rubberbandance Group • Lucia di Lammermoor – Opéra de Québec**

L'ACTION 7 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

Action 7		
Objectif organisationnel Mettre en place les conditions facilitant l'exercice et la diffusion de la majorité des disciplines des arts de la scène.		
Action	Gestes	Suivis
Offrir une programmation riche, diversifiée et de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions afin de maximiser l'utilisation des différents espaces pour présenter des événements artistiques de tous genres. • Accroître notre collaboration avec les institutions culturelles résidentes, les producteurs de spectacles et certains organismes culturels. 	<p>En continu</p> <p>En continu</p>
Indicateur	Nombre de représentations nationales et internationales en tous genres.	
Cible	Plus de 300 représentations par année réparties en 8 disciplines artistiques.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de divers lieux à l'intérieur du Grand Théâtre afin d'y présenter des spectacles et événements spéciaux grand public. • Entente de partenariat avec nos organismes culturels résidents. 	

L'ACTION 8 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

Action 8		
Objectif organisationnel Veiller à ce que les arts de la scène, dans toute leur diversité, puissent continuer à être vus et prisés par le plus grand nombre.		
Action	Geste	Suivi
Démocratiser davantage nos lieux de diffusion.	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître le nombre d'activités de sensibilisation auprès du public du Grand Théâtre (activités pendant la relâche scolaire, Journée de la culture, causeries, etc.). 	En continu
Indicateur	Augmentation du nombre d'activités d'animation gratuites.	
Cible	Mettre en place deux (2) activités d'ici 2013.	
Résultats de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux Journées de la culture. • Élaboration d'activités d'avant-spectacle. 	

Action 9 ►



De gauche à droite : **Michael Bolton • Orchestre symphonique de Québec • Sidi Larbi Cherkaoui et les moines du temple Shaolin • Paul Piché • Catherine Major**

L'ACTION 9 RÉPOND À L'OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 28

Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre.

Action 9		
Objectif organisationnel		
Maintenir un haut niveau de qualification du personnel dans un environnement propice à son épanouissement.		
Action	Gestes	Suivis
Favoriser et encourager la participation du personnel à des activités de formation et de perfectionnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un programme de formation continue pour le personnel. • Définir les besoins présents et futurs du Grand Théâtre en termes de connaissances et de qualifications. • Favoriser une meilleure communication et une meilleure synergie entre les services. • Encourager le partage des connaissances entre employés. • Favoriser l'intégration des nouveaux employés. 	<p>À mettre en œuvre</p> <p>À mettre en œuvre</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>
Indicateur	Nombre de mesures visant à stimuler le personnel et développer l'efficacité organisationnelle.	
Cible	Mettre en place cinq (5) mesures d'ici 2013.	
Résultat de l'année	À mettre en œuvre.	

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS EN RAISON DE LA NATURE DE LA MISSION ET DES MANDATS DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Objectif 2	Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
Objectif 3	Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.
Objectif 5	Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
Objectif 9	Appliquer davantage l'écoconditionnalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières.
Objectif 12	Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non-fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
Objectif 13	Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
Objectif 15	Accroître le niveau de vie.
Objectif 18	Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.
Objectif 19	Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.



De gauche à droite : **Michel Barrette** • *Les chemins de Compostelle – Les Grands Explorateurs* • **Chloé Sainte-Marie** • **David Copperfield** • **Enrico Macias**

Objectif 20	Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficacité.
Objectif 23	Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.
Objectif 27	Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.
Objectif 29	Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Bien que ces objectifs gouvernementaux ne rejoignent pas les champs habituels d'intervention de la Société, celle-ci est consciente des enjeux et veillera à adapter ses pratiques allant dans le sens des objectifs suivants :

Objectif 11	Révéler davantage les externalités associées à la prévention et à la consommation de biens et services.
Objectif 16	Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
Objectif 17	Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.
Objectif 22	Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.
Objectif 25	Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.

Des actions déjà incluses dans notre plan contribuent de façon indirecte à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux. Pour cette raison, la Société ne présente pas d'action spécifique supplémentaire pour ces objectifs.

Objectif 10	Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsable et favoriser au besoin la certification des produits et des services.
--------------------	---

Cet objectif sera atteint par l'objectif 6 retenu dans notre plan : *Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.*

Objectif 26	Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
--------------------	---

Une autre action prévue à l'objectif 8 de notre plan, soit : *Démocratiser davantage nos lieux de diffusion* contribue indirectement à l'atteinte de cet objectif gouvernemental.

COMMANDITAIRES

La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2009-2010.

PARTENAIRES FINANCIERS

Alex Coulombe Itée (Pepsi)

Charton-Hobbs

Le Groupe Restos Plaisirs

Le 47^e Parallèle

Unibroue

FOURNISSEURS DE SERVICES

Auberge L'Autre Jardin

Cafétérias de la Capitale

CFOM 102,9

CHOI 98,1

Distribution Affiche-Tout

FM 93,3

Hôtel Château Laurier

Hôtel Lœws Le Concorde

Le Journal de Québec

Le Soleil

Musique Richard Gendreau

NRJ 98,9

Rythme FM 91,9

Société Radio-Canada

Transcontinental

TVA

Voir Québec

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et le président-directeur général de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidente du conseil et le président-directeur général doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci. Si il est désigné par le répondant pour agir à titre de membre du conseil d'administration d'une autre entité, il doit faire remise au répondant des jetons de présence et des autres honoraires reçus de l'autre entité.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidente du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général doit exercer ses fonctions de façon exclusive, sauf si le conseil le nomme ou le désigne aussi à d'autres fonctions. Il peut, toutefois, avec le consentement de la présidente du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il peut être rémunérée et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

La présidente du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

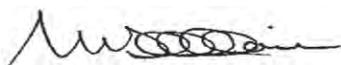
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration, surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Le président-directeur général,



Marcel Dallaire

La directrice de l'administration,



Nathalie Bélanger, CA

Québec, le 3 décembre 2010

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

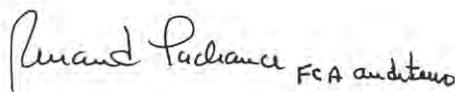
À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2010 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des soldes de Fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2010, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive des changements apportés par l'adoption des normes comptables du secteur public et expliqués à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, FCA auditeur

Québec, le 3 décembre 2010

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT

(en milliers de dollars)

	2010				2009
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	(retraité) (NOTE 3) Total
PRODUITS					
Subventions du gouvernement du Québec (NOTE 4)	3 228	–	1 929	5 157	5 277
Billetterie	1 544	–	–	1 544	1 705
Présentation de spectacles (NOTE 5)	1 327	4	–	1 331	1 042
Services scéniques	926	–	–	926	930
Location de salles	834	–	–	834	783
Stationnements	137	–	–	137	118
Services à la clientèle	81	–	–	81	101
Intérêts	16	–	–	16	41
Autres	45	–	–	45	101
	8 138	4	1 929	10 071	10 098
CHARGES					
Salaires et avantages sociaux	3 545	–	–	3 545	3 759
Frais généraux – bâtisse	1 679	–	–	1 679	1 747
Frais artistiques	814	62	–	876	709
Frais financiers (NOTE 6)	–	–	549	549	580
Entretien et réparations de la bâtisse	437	–	34	471	670
Frais de vente de la billetterie	416	–	–	416	524
Publicité	274	33	–	307	433
Gardiennage	272	–	–	272	260
Achats, entretien et réparations d'équipements	163	–	–	163	205
Honoraires professionnels	70	–	33	103	155
Transport et communications	85	–	–	85	110
Fournitures	76	–	–	76	90
Location d'équipements	21	–	–	21	28
Amortissement des immobilisations corporelles	–	–	1 353	1 353	1 278
	7 852	95	1 969	9 916	10 548
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	286	(91)	(40)	155	(450)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT

(en milliers de dollars)

	2010				2009
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	119	650	105	874	1 324
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	286	(91)	(40)	155	(450)
SOLDE DE FONDS À LA FIN	405	559	65	1 029	874

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILAN

AU 31 AOÛT

(en milliers de dollars)

	2010				2009
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	(retraité) (NOTE 3) Total
ACTIF					
À court terme					
Encaisse	–	–	–	–	1 718
Dépôt à terme (NOTE 7)	1 600	–	–	1 600	1 100
Créances	461	–	197	658	485
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités d'encaissement	–	559	–	559	783
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (NOTE 8)	90	–	2 728	2 818	1 837
Fournitures	82	–	–	82	83
Frais payés d'avance	499	–	9	508	484
	2 732	559	2 934	6 225	6 490
Frais reportés	–	–	56	56	63
Encaisse réservée pour le maintien des actifs	–	–	22	22	314
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (NOTE 8)	–	–	15 801	15 801	13 061
Immobilisations corporelles (NOTE 9)	–	–	28 430	28 430	24 478
	2 732	559	47 243	50 534	44 406
PASSIF					
À court terme					
Chèques en circulation nets de l'encaisse	107	–	–	107	–
Emprunts bancaires (NOTE 10)	–	–	3 962	3 962	1 695
Dépôts – vente de billets	1 131	–	–	1 131	1 807
Charges à payer et frais courus	546	–	3 293	3 839	2 242
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	543	–	16	559	783
Intérêts courus	–	–	210	210	231
Subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 11)	–	–	–	–	409
Versements sur la dette à long terme (NOTE 12)	–	–	2 501	2 501	1 523
	2 327	–	9 982	12 309	8 690
Subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 11)	–	–	23 855	23 855	19 913
Dettes à long terme (NOTE 12)	–	–	8 719	8 719	10 307
	2 327	–	42 556	44 883	38 910
AVOIR					
Apport du gouvernement du Québec (NOTE 13)	–	–	4 622	4 622	4 622
Solde de Fonds	405	559	65	1 029	874
	405	559	4 687	5 651	5 496
	2 732	559	47 243	50 534	44 406

Engagements (NOTE 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Suzanne Gagné



Alain Lemay

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT

(en milliers de dollars)

	2010				2009
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	(retraité) (NOTE 3) Total
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION					
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	286	(91)	(40)	155	(450)
Amortissement des subventions reportées du gouvernement du Québec	–	–	(1 380)	(1 380)	(1 439)
Amortissement des immobilisations corporelles	–	–	1 353	1 353	1 278
Amortissement des frais reportés	–	–	14	14	12
Variation des postes à court terme (NOTE 15)	(1 371)	–	(304)	(1 675)	(149)
	(1 085)	(91)	(357)	(1 533)	(748)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT					
Emprunts bancaires	–	–	2 267	2 267	44
Subventions reportées encaissées	–	–	1 613	1 613	1 402
Augmentation de la dette à long terme	–	–	1 014	1 014	1 632
Remboursement de la dette à long terme	–	–	(1 624)	(1 624)	(1 402)
	–	–	3 270	3 270	1 676
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Encaisse réservée pour le maintien des actifs	–	–	292	292	(302)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	–	–	(3 354)	(3 354)	(1 282)
	–	–	(3 062)	(3 062)	(1 584)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 085)	(91)	(149)	(1 325)	(656)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 818	–	–	2 818	3 474
VIREMENT INTERFONDS	(240)	91	149	–	–
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (NOTE 15)	1 493	–	–	1 493	2 818

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2010

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec, personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont les charges à payer et les frais courus. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Comptabilité par fonds

Le Fonds des opérations présente les opérations courantes de la Société.

Le Fonds de développement culturel a pour but de soutenir les projets et les activités qui contribuent à alimenter la vie culturelle d'activités artistiques diversifiées, à sensibiliser et à développer de nouveaux publics ainsi qu'à favoriser l'accès de la population aux créations d'artistes d'ici et d'ailleurs. Il est constitué, à l'exception des intérêts qu'il produit, de virements du Fonds des opérations, de dons, de commandites ou de toutes autres contributions extérieures. À cela s'ajoute le produit de la vente de billets associée à la présentation des productions issues de ce Fonds.

Le Fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations, à l'exception de celles de nature courante. La partie du solde du fonds non investie en immobilisations est réservée à l'acquisition d'immobilisations, au maintien de ces immobilisations et au paiement des frais afférents. De plus, la Société ne peut, sans obtenir l'autorisation préalable du gouvernement, acquérir, aliéner, hypothéquer ou louer un immeuble.

Constatation des produits

SUBVENTIONS

Les subventions affectées sont reportées et constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. À cet effet, les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Société réalise les travaux ou a obtenu le financement donnant droit à ces subventions. Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2010

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

AUTRES PRODUITS

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Fournitures

Les fournitures sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur marchande.

Frais reportés

Les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de la dette à laquelle ils se rapportent selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Immobilisations corporelles

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtisse	40 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans
Équipement technique de scène	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

La Société examine régulièrement la valeur comptable de ses immobilisations corporelles en comparant la valeur comptable de celles-ci avec les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient être générés par l'actif. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est imputé aux résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation a été déterminée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie l'encaisse et des placements temporaires, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprises à prestations déterminées gouvernemental puisque que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles conventions comptables

Depuis le 1^{er} septembre 2009, la Société établit ses états financiers selon le Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public. Auparavant, elle utilisait le Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur privé. Les effets de la première application de ces nouvelles normes sont constatés rétroactivement avec retraitement des états financiers comparatifs.

La convention comptable affectée par ce changement de référentiel comptable est décrite à la page suivante.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2010

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

Instruments financiers

L'information relative aux instruments financiers n'est plus requise puisque les normes à leur égard ne sont pas applicables selon les normes pour le secteur public. Ce changement a eu comme incidence de modifier la comptabilisation des frais d'émission sur la dette à long terme. Ces frais sont maintenant reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette à laquelle ils se rapportent, alors qu'auparavant ils étaient comptabilisés en diminution de la dette et amortis selon la méthode du taux effectif.

L'application rétroactive de cette modification a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants :

Fonds des immobilisations	2009
Bilan	
Frais reportés	63
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec portion court terme	(5)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec portion long terme	50
Intérêts courus	(5)
Subventions reportées du gouvernement du Québec	63
Dette à long terme	50
Résultats	
Subventions du gouvernement du Québec	(3)
Frais financiers	(3)

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

	2010				2009
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
Frais de fonctionnement*	3 228	-	-	3 228	3 270
Frais financiers	-	-	535	535	568
Amortissement des subventions reportées du gouvernement du Québec**	-	-	1 394	1 394	1 439
	3 228	-	1 929	5 157	5 277

* La subvention pour les frais de fonctionnement tient compte des taxes foncières de 969 334 \$ (2009 : 1 030 470 \$) assumées par la Société. De plus, la subvention tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 466 176 \$ (2009 : 464 637 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement et les taxes foncières.

** En plus d'inclure une somme pour l'amortissement des immobilisations corporelles, ce montant inclut une somme ayant servi à financer des charges de nature courante relatives au maintien des immobilisations. Le total se répartit comme suit :

	2010	2009
Immobilisations corporelles	1 346	1 278
Frais reportés	14	12
Entretien et réparations	22	119
Services scéniques	12	30
	1 394	1 439

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2010

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

5. PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les produits relatifs à la production de spectacles et les charges de publicité du Fonds des opérations pour un montant de 34 691 \$ (2009 : 52 899 \$) et de 3 325 \$ (2009 : 1 430 \$) pour le Fonds de développement culturel.

6. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 548 507 \$ (2009 : 579 560 \$) comprennent des intérêts sur la dette à long terme de 525 034 \$ (2009 : 544 210 \$) et sur l'emprunt bancaire de 23 473 \$ (2009 : 35 350 \$).

7. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portent intérêts à des taux variant entre 0,65 et 1,25 % (2009 : 0,40 %).

8. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus sur la dette à long terme, aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires et aux remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice.

Quant à celles présentées à long terme, elles représentent le total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, diminué des remboursements de capital sur la dette à long terme à faire au cours du prochain exercice. Ces subventions sont encaissables en fonction des versements sur la dette à long terme y afférant.

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2010			2009
	Coût ou valeur attribuée	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	4 622	–	4 622	4 622
Bâtisse	23 901	12 100	11 801	12 399
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 682	4 908	10 774	6 007
Équipement technique de scène	6 567	5 463	1 104	1 314
Ameublement et équipement de bureau	467	399	68	95
Équipement informatique	289	228	61	41
	51 528	23 098	28 430	24 478

Des immobilisations corporelles classées sous la rubrique « Ajouts et réparations majeures à la bâtisse » représentant 4 410 000 \$ (2009 : 2 040 000 \$) n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas opérationnelles en fin d'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2010

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

10. EMPRUNTS BANCAIRES

Fonds des opérations

La Société détient, auprès d'une institution financière, une marge de crédit pour son fonctionnement renouvelable annuellement au 30 novembre. Les sommes empruntées sont autorisées par le gouvernement du Québec jusqu'à concurrence de 800 000 \$ et portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 2010 et 2009, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

Fonds des immobilisations

Le gouvernement du Québec a autorisé par décret et ce jusqu'au 30 novembre 2010, la Société à contracter des emprunts bancaires relatifs au maintien des immobilisations pour un montant maximum de 12 732 174 \$ (2009: 15 947 204 \$).

	2010	2009
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 6 300 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	2 716	1 069
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 478 600 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	657	192
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 790 300 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	467	297
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 899 300 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	122	—
Marge de crédit remboursable à demande, pour un montant maximum de 1 144 900 \$ portant intérêt au taux préférentiel et au taux des billets grille.	—	137
	3 962	1 695

Au 31 août 2010, le taux préférentiel est de 2,75% (2009: 2,25%) et celui des billets grille 1,201%.

11. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Fonds des opérations

Au cours de l'exercice 2009-2010, aucune subvention octroyée pour les impôts fonciers n'a été comptabilisée en subvention reportée (2009: 408 625 \$).

Fonds des immobilisations

Au cours de l'exercice 2009-2010, des subventions pour un montant de 5 327 307 \$ (2009: 2 700 085 \$) ont été octroyées pour la réalisation de travaux d'immobilisation et de maintien des actifs et ont été comptabilisées en subventions reportées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2010

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

12. DETTE À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	2010	2009
Taux fixe de 4,207%, remboursable par versements annuels en capital de 206 700 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 2 067 002 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	2 687	2 894
Taux fixe de 6,0364%, remboursable par versements annuels en capital de 182 369 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2009 et par un versement de 1 276 580 \$ le 1 ^{er} décembre 2010	1 277	1 459
Taux fixe de 4,90%, remboursable par versements annuels en capital de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	1 107	1 218
Taux fixe de 4,622%, remboursable par versements annuels en capital de 174 933 \$ jusqu'au 31 mars 2016	1 050	1 225
Taux fixe de 4,087%, remboursable par versements annuels en capital de 101 360 \$ jusqu'au 3 décembre 2018	913	–
Taux fixe de 5,343%, remboursable par versements annuels en capital de 211 837 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	847	1 059
Taux fixe de 2,726%, remboursable par versements annuels en capital de 82 039 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 492 235 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	738	820
Taux fixe de 2,726%, remboursable par versements annuels en capital de 81 185 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 487 112 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	731	812
Taux fixe de 4,207%, remboursable par versements annuels en capital de 84 553 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 422 763 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	676	761
Taux fixe de 4,207%, remboursable par versements annuels en capital de 84 492 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2012 et par un versement de 422 465 \$ le 1 ^{er} octobre 2013	676	760
Taux fixe de 4,692%, remboursable par versements annuels en capital de 86 324 \$ jusqu'au 31 mars 2016	518	604
Taux fixe de 4,106%, remboursable par versements annuels en capital de 217 892 \$ jusqu'au 10 mai 2010	–	218
	11 220	11 830
Versement sur la dette à long terme	2 501	1 523
	8 719	10 307

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2011	2 501
2012	1 224
2013	1 224
2014	4 577
2015	473

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2010

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

13. INFORMATION SUR LE CAPITAL

La Société définit son capital comme étant son avoir.

Le montant d'apport du gouvernement du Québec correspond à l'évaluation municipale du terrain à la date d'acquisition.

La Société a respecté au cours de l'exercice toutes les exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise.

La Société gère son capital en effectuant une gestion prudente de ses produits, charges, actifs, passifs, investissements et autres transactions financières afin de s'assurer qu'elle exécute de manière efficace les objets spécifiés dans sa loi constitutive.

14. ENGAGEMENTS

La Société est liée par des engagements pour un montant total de 869 843\$. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit :

2011	581
2012	<u>291</u>
	<u>872</u>

15. FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	2010	2009
Encaisse	-	1 718
Dépôts à terme	1 600	1 100
Chèques en circulation nets de l'encaisse	(107)	-
	<u>1 493</u>	<u>2 818</u>

Variation des postes à court terme

	2010				2009
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Fonds des immobilisations	Total	Total
Créances	(6)	-	(167)	(173)	135
Subventions à recevoir	(14)	-	2	(12)	(44)
Fournitures	1	-	-	1	(2)
Frais payés d'avance	(15)	-	(9)	(24)	(44)
Frais reportés	-	-	(7)	(7)	(8)
Dépôts – vente de billets	(676)	-	-	(676)	298
Charges à payer et frais courus	(252)	-	(102)	(354)	(474)
Intérêts courus	-	-	(21)	(21)	(10)
Subventions reportées du gouvernement du Québec	(409)	-	-	(409)	-
	<u>(1 371)</u>	<u>-</u>	<u>(304)</u>	<u>(1 675)</u>	<u>(149)</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2010

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars.)

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 555 490 \$ (2009: 578 031 \$).

Immobilisations

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles ont été acquises à un coût total de 5 303 894 \$ (2009: 2 570 676 \$), dont un montant de 3 272 010 \$ (2009: 1 321 070 \$) est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2010.

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes sont à cotisations déterminées donnant droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interentreprises à prestations déterminées soit le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) du gouvernement du Québec. Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 186 575 \$ (2009: 187 125 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2010			2009
	Congés de maladie	Vacances	Total	Total
Solde au début	31	162	193	198
Charge de l'exercice	56	350	406	371
Prestations versées au cours de l'exercice	(52)	(351)	(403)	(376)
Solde à la fin	35	161	196	193

Cette provision est incluse au poste « Charges à payer et frais courus ».

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2009 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2010.



269, boulevard René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B3
www.grandtheatre.qc.ca



Grand Théâtre
de Québec

Québec 